

AVIS N° 063-2018 / DC/BR / DG

SUKUK ETAT DU SENEGAL 6,25% 2014-2018

**Paiement de la marge semestrielle et
Remboursement total du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes/Conservateurs, que le Trésor Public du Sénégal procédera, le 18 juillet 2018, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement total du «SUKUK ETAT DU SENEGAL 6,25% 2014-2018» pour un montant global net d'impôt de **12 894 965 278 FCFA (Douze Milliards Huit Cent Quatre Vingt Quatorze Millions Neuf Cent Soixante Cinq Mille Deux Cent Soixante Dix Huit FCFA).**

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : Impaxis Securities ; Extension VDN - Villa n° 10 077 - BP 45545 Dakar Fann - SENEGAL ; Tel.: (221) 33 869 31 40 ; Fax: (221) 33 864 53 41.

Fait à Abidjan, le 26 juin 2018

Le Directeur Général



Edoh Kossi AMENOUNVE

AC